

DUBUC, Robert (1992) : *Manuel pratique de terminologie*, 3^e édition, Brossard (Québec), Linguatech, XIII + 144 p.

Pierre Lerat

Volume 38, numéro 3, septembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003474ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003474ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lerat, P. (1993). Compte rendu de [DUBUC, Robert (1992) : *Manuel pratique de terminologie*, 3^e édition, Brossard (Québec), Linguatech, XIII + 144 p.] *Meta*, 38(3), 531–535. <https://doi.org/10.7202/003474ar>

Comptes rendus

■ DUBUC, Robert (1992): *Manuel pratique de terminologie*, 3^e édition, Brossard (Québec), Linguatech, XIII + 144 p.

Quand est née la terminologie? Vers 1970, avec la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, comme le dit obligeamment Marcel Paré dans la préface de la première édition de l'ouvrage? En 1931, avec la thèse de Wüster, à l'Université de Stuttgart, selon le manuel de Felber? En 1979, à l'Université de Rennes 2, par génération spontanée, comme le donne à penser le *Nouvel Observateur* du 14 janvier 1993? Qui a raison? Vous avez gagné si vous avez répondu «oui» aux deux premières questions. Wüster a effectivement créé une école de terminologie qui est la première dans l'histoire, la plus proche des besoins de la normalisation industrielle à l'échelle mondiale et la plus systématique. Et Dubuc a non moins effectivement pensé le premier le métier de terminologue, au plus près des besoins des entreprises et des services, dans un contexte de contact linguistique permanent qui est celui du traducteur professionnel (et du rédacteur dans le cas d'un bilinguisme officiel ou de fait). Il serait trop facile de dire que Wüster a peint la terminologie telle qu'elle devrait être et Dubuc telle qu'elle est: l'un et l'autre sont dans le réel, d'un côté celui du transfert des connaissances qui accompagne la circulation des idées, des personnes et des biens à l'échelle planétaire, de l'autre celui du langagier qui gagne sa vie à faire correctement de la traduction utilitaire, plus professionnelle encore que technique. Le rapprochement des points de vue ne saurait tarder, puisque l'Amérique du Nord comprend mieux les Européens depuis l'ouverture de son grand marché intérieur incluant l'espagnol, et que l'Europe découvre qu'elle n'a pas su former à temps des langagiers, contrairement au Canada.

Le chapitre premier, «Qu'est-ce que la terminologie?», a été réécrit, comme l'ensemble du livre, pour cette 3^e édition entièrement revue et mise à jour. L'option est claire: «une discipline dérivée de la linguistique» (p. 3), autant dire une linguistique appliquée, où les termes ne sont pas pris en compte pour eux-mêmes mais en tant que difficultés de

traduction, au même titre que les «idiotismes techniques», qui sont «de niveau fonctionnel» et non pas «conceptuel» (p. 20). Le fer est croisé dès la première page avec les «courants dits internationalisants», mais le nom de Wüster est absent, y compris dans la bibliographie, qui est essentiellement québécoise. Le décor est planté fermement : la terminologie renvoie au vocabulaire technique, et le vocabulaire technique aux langues de spécialité. Il s'agit bien de linguistique appliquée, et non pas d'une entreprise interdisciplinaire où serait privilégiée la définition (p. 5). La finalité se résume en l'adéquation à un marché défini par les «besoins d'expression des usagers» (p. 7).

Le chapitre 2, «La situation en terminologie», est en parfaite cohérence avec ce point de vue global, puisqu'il met l'accent sur la variabilité «selon les circonstances de la communication», en taxant l'option concurrente d'«apriorisme» et d'«artificialité» (p. 9), puis de «terminologie aseptisée» (p. 12). En positif, les idéaux sont donc l'adéquation aux clients, le naturel et le «reflet de la vie» (p. 12).

Le chapitre 3, sous le titre «Terminologie, sémantique et lexicographie», présente les fondements linguistiques de l'approche canadienne-québécoise, qui doivent un peu à la lexicologie structuraliste (au moins les «traits sémantiques», p. 17) et beaucoup à la préstructuraliste (par la considération du «sens propre» et du «sens figuré», ou encore de l'«extension de sens», notions très peu techniques). Un tableau (p. 22) vise à contraster terminologie et lexicographie, mais il souffre de simplifications abusives et peut-être d'erreurs de colonnes. Pourquoi la terminologie viserait-elle essentiellement le décodage et le dictionnaire l'encodage ? Et peut-on vraiment dire que l'analyse terminologique a en vue la «totalité des traits sémantiques» et la lexicographie «les traits révélés par le contexte» ? L'inverse, qui est plus conforme à l'esprit général du livre, serait d'ailleurs tout aussi discutabile. L'école de Vienne est plus à l'aise ici, en distinguant clairement le sens lexical, qui relève de telle langue et d'elle seule, et les caractères de la notion, qui est extralinguistique (même si elle est colorée par telle langue et telle culture). Une fois cette distinction faite, la terminographie est tout simplement une «lexicographie terminologique» (Wüster) : une lexicographie des termes, non des mots.

Le chapitre 4 a précisément pour objet de clarifier ce qu'il faut entendre par «Terme et notion». Ce développement, qui est un apport nouveau, gagnerait à distinguer clairement «sème», «sémème» et «lexème» (p. 25), et surtout «signifié» (lexical) et «notion» (conceptuelle). Mais l'essentiel est le statut pragmatique du terme, défini avec exactitude et concision : «l'appellation d'un objet propre à un domaine donné». C'est la conception du CT 37 de l'ISO, solidaire des notions d'objet, de domaine et de biunivocité (p. 26), matières à un consensus international. Aussi bien, exceptionnellement, un auteur wüsterien est mentionné dans la bibliographie : I. Dahlberg. Mais nous sommes encore loin de l'œcuménisme de Rondeau et Felber, codéiteurs de *Textes choisis* en 1981. Pour avoir été, le temps d'une cohabitation, l'expert français à la fois dans le Réseau international de néologie et de terminologie (francophone, à direction québécoise) et dans le réseau Term-Net (mondial, à direction autrichienne), je crois pouvoir dire que l'Atlantique n'est pas encore une barrière négligeable.

Avec la recherche ponctuelle, matière du chapitre V, nous abordons l'un des points forts de l'école montréalaise, qui mérite effectivement un chapitre à part. Avant tout «dialogue avec le client» (p. 32), la terminologie est à considérer pour ce qu'elle est en tant que profession, à savoir une prestation de service à la demande. La terminologie orientée par l'offre n'a pas de réalité sociale. En revanche, la terminologie orientée par la demande est de plain-pied matière à aménagement linguistique, dans l'entreprise ou hors de l'entreprise.

La recherche thématique est la matière du chapitre VI. Elle se distingue de la classification systématique en usage dans les bibliothèques (CDU) et repose sur un «arbre du

domaine», appellation popularisée par l'école québécoise pour désigner une pratique issue de l'élaboration des thésaurus d'entreprises, structurés pour partie hiérarchiquement et pour partie selon les «facettes» que rend pertinentes la matière des connaissances considérées. Ainsi, la recherche thématique apparaît comme finalement pragmatique, elle aussi.

C'est encore d'un sage pragmatisme que relève la conception des «descripteurs» présentée dans les chapitres VII («L'analyse terminologique») et VIII («Application de la méthode d'analyse terminologique»). Comme on ne change pas une formule qui gagne, quinze ans après, la conception de l'auteur se caractérise par une belle constance : «les descripteurs les plus significatifs sont ceux qui nous renseignent sur la nature, sur la fin, la matière, la cause d'un objet» (p. 45). Ce ne sont pas des dénominations obligatoires, comme en documentation, mais des «éléments révélateurs de la notion». Le caractère inévitablement intuitif de ce repérage est corrigé par l'exigence de familiarité avec le domaine et de récurrence d'une source à l'autre.

À partir du chapitre IX, «Terminologie bilingue ou multilingue», la terminologie est étudiée en relation avec chacune des pratiques qui la requièrent : la traduction, la lexicographie, la normalisation et la documentation. En ce qui concerne la traduction, la notion d'«équivalence» est relativisée par des cas concrets tirés d'une expérience plus que significative. Le choix des exemples limite parfois l'universalité de la démonstration, tant les marques d'usage sont variables géographiquement et idéologiquement ; ainsi, l'idée que *zoom* et *mailing* sont de niveau peu soigné et qu'*objectif à focale variable* et *publipostage* sont technico-scientifiques est suggestive, mais on pourrait tout aussi bien dire que les premières formes sont de l'anglais banalisé en français, tandis que les autres sont du français officiel. Aussi bien, le choix des travaux pratiques, en dépit du titre du chapitre, reste limité au couple de langues géographiquement pertinent dans la réalité fédérale et provinciale, au risque de limiter l'exportabilité de cet excellent guide.

Le chapitre X, «La fiche terminologique», est de ceux qui, comme le précédent, ne comportent pas de bibliographie. On ne peut pas reprocher à Robert Dubuc de faire comme s'il avait tout découvert tout seul, car d'ordinaire il signale les lectures dont il se sert, mais ces lectures ne semblent pas inclure les travaux de la Conférence des services de traduction de l'Europe occidentale, qui aboutissent à des suggestions très proches des siennes. Il serait commode, par ailleurs, que le codage (intercontinental, en usage à l'ASTM comme au BSI) proposé par l'ISO pour les sources, les références et les noms de langues soit en usage dans un manuel de terminologie (p. 69).

Le chapitre XI, «La définition terminologique», donne des conseils tirés de la tradition lexicographique. En dépit du contraste trop énergique entre la terminographie et la lexicographie, qui est de bonne guerre universitaire et commerciale, tout se passe comme si l'expérience conduisait finalement à compter plus sur la définition que ne le laissent entendre par ailleurs des professions de foi contextualistes. Bien loin de le regretter, il faut se féliciter de ce prudent retour de la définition, qui tout compte fait reste la forme la plus universelle et la plus facilement maîtrisable de l'explicitation des connaissances en langue naturelle, au cœur de la formation des terminologues. Là aussi les constats, d'un continent à l'autre, convergent, si l'on en juge notamment par la récente prise de conscience des responsables d'EURODICAUTOM.

Le chapitre XII, sur la synonymie, est de la bonne lexicologie traditionnelle (où l'on parle par exemple de «transfert métonymique», p. 86), indifférente aux approches théoriques (J. Lyons, R. Martin) et informatiques (IBM-France) et oublieuse de la «synonymie de concurrence» (J.-C. Corbeil) dont les éditions précédentes avaient montré l'intérêt. De même, la question des néologismes (chapitre XIII) est considérée sans référence aux travaux de B. Quemada et de J.-C. Boulanger, ce qui est parfaitement justifiable, mais à condition de bien voir que si l'on ne prend pas en compte les stratégies

politiques (du type «Perret, trouvez-moi un mot en bon français pour dire la même chose que *computer*!»), le néologisme n'est qu'un mot de plus, intégrable dans des séries analogiques préexistantes, donc un matériau lexical comme un autre, à une marque lexicographique près. Ou l'on fait du marketing linguistique, ou l'on fait de la morphologie lexicale. Par exemple, un composé néologique est un composé comme un autre, dont la spécificité linguistique dépend de la doctrine de référence : la «composition par préfixes» (p. 97) rappelle Darmesteter mais c'est une dérivation pour Guilbert, la «combinaison substantif et adjectif» est chez Guilbert un «composé syntagmatique», mais pour Darmesteter c'est un «juxtaposé» et non un composé. Le débat n'est nullement interne à la néologie, encore moins à la terminologie, mais ressortit à la théorie linguistique. Ce que montrent bien les deux chapitres, en revanche, c'est que le terminologue a besoin d'une solide connaissance des langues, de leur description scientifique et de leur histoire. La connaissance des langues étrangères et des langues anciennes n'est pas inutile non plus : elle permet de corriger de menues inadvertances comme le fait de proposer comme étymon de *miniprojecteur* le «latin *minus* [petit]» (p. 100).

Le chapitre XIV, sur le dossier de normalisation, concerne toute «intervention ordonnatrice» (p. 103) par une autorité reconnue. Visiblement, l'auteur préfère la «normalisation de conseil» à la «normalisation coercitive», et pour lui son objectif véritable est «l'accroissement de la facilité de la communication» (p. 104). C'est la sagesse. C'est aussi la limite de son action : populaire chez les traducteurs du monde entier, Robert Dubuc n'a rien d'un terminocrate.

Le chapitre XV actualise fortement celui que les éditions précédentes consacraient à la documentation. La part cruciale de la documentation en terminologie fait l'objet d'un consensus international, mais les «adresses utiles» ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Comme Français, je ne peux qu'apprécier de voir figurer l'adresse du Comité d'études des termes techniques français, même si celui-ci n'a plus la vitalité que Pierre Agron avait su lui donner, ou celle de la Commission générale de terminologie, même si elle a disparu en tant que telle, mais comme fondateur du Centre de terminologie et de néologie créé en Conseil des ministres en 1987, j'aurais eu plaisir à voir mentionner cette institution, même si elle a un petit budget. Enfin, comme responsable d'une Bibliothèque TermNet, je me dois de rappeler la place d'INFOTERM dans la documentation terminologique depuis plus de vingt ans et sa reconnaissance récente comme ONG.

En ajoutant un chapitre entièrement nouveau sur «Informatique et terminologie», l'auteur rajeunit son manuel très utilement, tant la micro-informatique a changé les conditions du travail des terminologues. Ses recommandations gagnent à être lues par qui-conque est amené à gérer une base de données terminologiques ; lues et méditées, car ces quelques pages sont denses et sans exemples, contrairement au reste. C'est seulement à la fin qu'est présenté un logiciel montréalais, *Termino*. Ce privilège n'est pas seulement une forme de patriotisme : c'est que *Termino* est effectivement le logiciel dont la philosophie est la plus proche de la méthode à laquelle est attaché le nom de Dubuc, celle de l'analyse contextuelle.

On le voit, de 1978 à 1992, le *Manuel pratique de terminologie* poursuit une belle carrière. Non seulement l'esprit est bien le même, mais la technique du «crochet terminologique», qu'on ne présente plus, reste au cœur d'une méthode éprouvée. La terminologie, pour résumer, est conçue ici comme une lexicologie spécialisée, dans un contexte de bilinguisme français-anglais, en réponse à une demande sociale concernant la qualité globale de la langue. Par-delà cette adéquation aux besoins des traducteurs canadiens, qui est déjà quelque chose de considérable et de bien connu, et à l'écart des usages de la terminologie comme «hors-d'œuvre politique» (Boulanger), Robert Dubuc apparaît

aussi de plus en plus dans la communauté internationale pour ce qu'il est comme méthodologue : le maître de l'école traductionnelle en terminologie, qui a un bel avenir à l'échelle mondiale.

PIERRE LERAT
Université de Paris XIII, Villetaneuse, France